

## Communiqué de presse

CP/SG/14/JT/12

Paris, le 25 juin 2012

### **26 juin 2012 : Journée Internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture Abdou Diouf : « la lutte contre la torture est l'affaire de tous »**

A l'occasion de la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, le Secrétaire général de la Francophonie réaffirme que le droit de ne pas être soumis à la torture doit être protégé en toutes circonstances. « *Je rappelle que la lutte contre la torture est l'affaire de tous, des Etats tout d'abord, mais aussi des organisations internationales et de la société civile au sens large* » a déclaré Abdou Diouf.

En plus des activités développées récemment par l'OIF, le Secrétaire général a décidé de dédier le 6<sup>ème</sup> Fonds Francophone d'Initiatives pour la Démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDHOP), qui finance chaque année des projets proposés par les ONG locales, aux associations oeuvrant pour la lutte contre la torture dans l'espace francophone.

Il félicite le jury d'experts, présidé par le réalisateur cambodgien Rithy Panh, qui a décidé d'octroyer ce jour des subventions à six ONG originaires du Burkina Faso, de France, du Liban, de Guinée, du Togo et de République démocratique du Congo, pour des projets qui visent essentiellement à prévenir la torture, apporter une assistance aux victimes et vulgariser les instruments internationaux pertinents.

Le Secrétaire général se réjouit à cet égard que 41 Etats membres de l'OIF sur les 63 Etats-Parties, soit les deux tiers, aient ratifié le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT), l'un des rares instruments internationaux doté d'un mécanisme de contrôle - le Mécanisme national de prévention - qui constitue un dispositif approprié pour prévenir la torture et accompagner les personnes qui en sont victimes.

Le 6<sup>ème</sup> appel du FFIDHOP est la concrétisation pour l'OIF d'une volonté de « *passer de la parole à l'acte* ». Il marque une étape importante vers une action coordonnée avec ses différents partenaires pour combattre la torture et les mauvais traitements dans l'espace francophone. Comme l'affirme Rithy Panh dans une interview qu'il a bien voulu accorder à l'OIF : « *l'OIF a tout à fait un rôle à jouer dans la lutte contre la torture car elle est une force politique (...) qui peut faire bouger les lignes. Elle est une instance qui peut aussi apporter une protection internationale pour les acteurs locaux aussi bien que pour les victimes* ».

**L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 19 observateurs. Pour plus de renseignements: [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)**

---

#### **CONTACTS**

**Julie Tilman**, Chargée de mission auprès du Secrétaire général, Presse et Communication  
[julie.tilman@francophonie.org](mailto:julie.tilman@francophonie.org) + 33.1.44.11.12.68

**Virginie Aubin-Dubille**, Chargée des relations médias, Tél. : (+33) 1 44 37 33 27, [virginie.aubin-dubille@francophonie.org](mailto:virginie.aubin-dubille@francophonie.org)